

INFORMATION EAUX

N° 569
Décembre 2005

AQUAVEILLE
L'actualité du monde de l'eau
sur votre messagerie
aquaveille@oieau.fr

Conférence de Rome

Les Directeurs de l'Eau Euro-Méditerranéens
approuvent le programme 2007-2010
du SEMIDE

Les nouvelles des Agences de l'Eau

Pesticides

Premiers résultats du programme de recherche

"Merci" à l'eau du robinet !

Méditerranée

Un système d'alerte aux Tsunamis

Afrique

Création de l'Autorité du Bassin de la Volta

CNFME

L'évaluation informatisée des acquis

"EDI Labos"

Le nouveau format d'échange de données

**Le Partenariat Français
pour Mexico se mobilise
pour le IV^{ème} Forum Mondial
de l'Eau**

www.eau-international-france/mexico

CNFME :

Les stages de mars et avril 2006

Dossier Thématique :
Les substances prioritaires



Office
International
de l'Eau

www.oieau.org

SOMMAIRE

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Loire-Bretagne 2
- Rhône-Méditerranée & Corse 2
- Seine-Normandie 3

Actualités
Françaises 4

Agenda
des Événements 11

Actualités
Internationales 6

Librairie 12

RIOB : 7
**Réseau International
des Organismes
de Bassin**

Dossier
Thématique 13

Nouvelles
de l'Office
International
de l'Eau 8

Retrouvez les documents
sélectionnés et analysés
et les références récentes
de **JURIEAUDOC**
sur votre messagerie
et sur notre site

Visitez aussi notre site Internet :
<http://www.oieau.org>

3.000.000
de visiteurs
en un an !

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL
Rédactrice en Chef : Catherine JUERY
Rédacteur : Ghislain LOISEAU
Maquette : Nathalie CHAILLOU
Frédéric RANSONNETTE
Abonnements : Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 454,48 Euro TTC
Etranger : 380,00 Euro

Office International de l'Eau

Direction de l'Information,
de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : eaudoc@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 51^{ème} année



LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- 1 LES POMPES CENTRIFUGES
- 2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES
- 3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE
- 4 INSTRUMENTS DE MESURE
- 5 LE COMPTAGE
- 6 LA ROBINETTERIE
- 7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT
- 8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION
- 9 L'OZONATION DES EAUX
- 10 LA CHLORATION DES EAUX
- 11 LA TELEGESTION DES RESEAUX
- 12 POSE DES CANALISATIONS
- 14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR
- 15 LES POMPES
- 16 LE DIOXYDE DE CHLORE
- 17 LA SURPRESSION
- 18 LE POMPAGE DES EAUX USEES
- 19 QU'EST-CE QUE L'EPURATION ?

Pour commander

Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - eaudoc@oieau.fr

SEMIDE : UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR LES 10 PROCHAINES ANNÉES !

La Conférence des Directeurs de l'Eau du Partenariat Euro-Méditerranéen et de la Commission Européenne a eu lieu les 24 et 25 novembre 2005 à Rome dans le cadre de la célébration du 10^{ème} anniversaire du Partenariat Euro-Méditerranéen.

Cette rencontre avait pour but d'informer les Directeurs de l'Eau sur les progrès du Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les Savoir-faire dans le Domaine de l'Eau (SEMIDE), de dresser un bilan des progrès accomplis et d'approuver la stratégie de développement pour les 10 prochaines années.

Le SEMIDE a été initié lors de la Conférence ministérielle Euro Méditerranéenne sur la Gestion Locale de l'Eau de Marseille en novembre 1996.

Le SEMIDE est un outil de coopération entre les pays Euro-Méditerranéens qui vise à :

- faciliter l'accès à l'information existante sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau,
- développer la mise en commun des autres informations utiles,
- élaborer les produits communs et promouvoir les programmes de coopération nécessaires.

L'information est mise à disposition par "un Point Focal National" (PFN) pour chaque pays et par une "Unité Technique" centrale. Seules les sources d'information ayant reçu un "label de qualité" par les gestionnaires du SEMIDE, seront accessibles à travers le système, dont l'existence suppose donc une participation à laquelle se sont engagés tous les pays partenaires.

Les Points Focaux Nationaux (PFN) sont composés d'équipes réduites travaillant au sein d'un organisme public ou para public chargé de la documentation et de l'information dans le domaine de l'eau. Leur rôle est de créer et développer un serveur national d'informations, d'organiser les procédures de communication et d'accès aux informations labellisées, d'assurer la disponibilité des informations dans les langues de travail (Anglais-Français), de développer les accès à l'information, et d'assurer les relations avec les usagers de leur pays.

Les deux premières phases du SEMIDE montrent un bilan très positif !

La première phase de mise en oeuvre du SEMIDE (1999-2002) a permis d'établir de solides fondations pour le système, avec :

- un soutien politique au plus haut niveau,
- le renforcement de l'esprit du Partenariat dans les pays,
- un cadre organisationnel opérationnel et qui fonctionne de manière satisfaisante avec 20 Points Focaux Nationaux, une unité technique, un Comité Directeur et un Comité de Coordination,
- une sensibilisation des Pays Partenaires Méditerranéens (PPM) quant à la nécessité de partager l'information et de s'appropriier le système au niveau national,
- la formation des équipes des Points Focaux Nationaux aux techniques avancées de gestion des connaissances.

La seconde phase du SEMIDE (2003-2006) vise à consolider les premiers résultats et à développer le Système, notamment au niveau de chaque pays.

Grâce aux efforts constants des PFN du SEMIDE, la mise à disposition sur Internet et donc au Public en général, d'une information de qualité sur la gestion locale de l'eau au sein de chaque pays progresse significativement. Elle entraîne une meilleure transparence et l'ouverture d'un débat contradictoire positif entre les différents acteurs, notamment grâce aux relations régulières établies par les PFN avec les institutions nationales du secteur de l'eau pour enrichir le site national.

Le besoin de mise en commun de l'information pour une gestion et une planification plus efficace de l'eau demeure néanmoins très important car bien souvent de nombreuses barrières existent encore pour le développement, le renforcement et l'harmonisation des Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau. Une approche à long terme est nécessaire pour sensibiliser les acteurs, accompagner le développement, veiller à l'harmonisation des standards retenus, élargir progressivement le cercle des parties participantes.

Les points clés de la stratégie pour les dix prochaines années

Le SEMIDE doit être envisagé avec une perspective à long terme, car sa mise en oeuvre doit s'accompagner d'une évolution des modes de fonctionnement des acteurs du secteur de l'eau au sein des pays concernés. Les Directeurs de l'Eau du Partenariat Euro-Méditerranéen ont donc défini la stratégie de développement du SEMIDE pour les dix prochaines années.



Cette stratégie repose sur les grands axes suivants :

- poursuivre la création de Points Focaux Nationaux dans tous les pays méditerranéens et renforcer les Points Focaux existants en s'appuyant sur des Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau,
- positionner le SEMIDE comme le noeud d'un système d'information global sur l'eau,
- conforter le SEMIDE comme media de référence dans le domaine de l'information généraliste sur l'eau continentale en Méditerranée, en collaboration avec les groupes d'experts spécialisés,
- étudier la faisabilité d'un observatoire régional sur l'eau facilitant le suivi du progrès des initiatives internationales,
- renforcer le rôle du SEMIDE comme outil de transfert de connaissances et de savoir faire,
- diffuser l'information sur les programmes de coopération de l'Union Européenne dans le secteur de l'eau en Méditerranée.

M. Pascal Berteaud, Directeur de l'Eau au Ministère français de l'Ecologie et du Développement Durable a été élu Président du Comité Directeur du SEMIDE.

U.T. SEMIDE

BP23 - 06901 Sophia Antipolis

Tél. : 04 92 942 293 - Fax : 04 92 942 295

e.mino@semide.org

www.semide.org



LOIRE-BRETAGNE

21.000 RÉPONSES À LA CONSULTATION DU PUBLIC

Le Comité de Bassin Loire-Bretagne s'est réuni le 2 décembre sous la Présidence d'Ambroise Guellec, ancien Ministre, Député Européen. Cette séance a été suivie d'une réunion du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne que préside Claude Truchot.

Les premiers enseignements de la consultation du public sur les enjeux de l'eau

Ouverte du 2 mai au 2 novembre 2005, la consultation du public sur les enjeux de l'eau dans le Bassin Loire-Bretagne a mobilisé quelques 350 collectivités, associations, chambres consulaires qui ont relayé l'action du Comité de Bassin. Au total près de 21 000 personnes ont répondu à cette consultation. Un bilan complet sera rendu public début 2006.

Le Comité de Bassin se dote de deux nouvelles commissions :

- une commission "communication", présidée par René Régnauld, Sénateur honoraire, est chargée de proposer les grands axes de la politique de communication du Comité de Bassin notamment pour l'information, la participation et la consultation du public requises par la Directive-Cadre sur l'Eau,
- une commission "coopération internationale", présidée par Jacques Oudin, Sénateur honoraire, est chargée de fixer les orientations générales de la politique de coopération décentralisée institutionnelle et les aides à caractère humanitaire.

Révision du programme 2003-2006 : 110 millions d'Euros supplémentaires pour les Collectivités Locales

La révision du programme de l'Agence de l'Eau, à un an de sa clôture, doit permettre de faire face aux tensions financières que rencontre l'Agence depuis la mi 2005 pour les aides aux

collectivités locales dans les domaines de l'assainissement et de l'eau potable. La décision du Conseil d'Administration d'abonder les lignes de programme correspondantes de 110 millions d'Euros a permis de prendre des décisions de financement pour un montant global de 98,5 millions d'Euros prenant en compte tous les dossiers déposés ; le Conseil a également examiné favorablement un volume supplémentaire de 30,7 millions d'aides qui seront décidées tout début 2006.

Une majoration du taux des redevances de 1,5 % pour 2006

Le Comité de Bassin a confirmé l'avis qu'il avait donné fin 2004 pour une augmentation de 1,5 % du taux des redevances 2006, soit une augmentation légèrement inférieure à l'érosion monétaire.

La préparation du programme 2007-2012

Le Comité de Bassin a examiné le calendrier et la méthode de construction du 9^{ème} programme qui devra être adopté fin 2006 pour couvrir la période 2007-2012. Ce programme devra contribuer à l'atteinte du bon état des eaux exigé par la Directive-Cadre sur l'Eau et pour cela prendre en compte les grands enjeux pour l'eau qui viennent d'être soumis à la consultation du public.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 ORLÉANS Cedex 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
www.eau-loire-bretagne.fr

RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE



UN PLAN POUR LE RHÔNE

Les inondations de 2002 et 2003 dans les départements du Sud de la France avaient rappelé la nécessité d'une politique de gestion globale cohérente du fleuve Rhône. En janvier 2004, le Gouvernement a demandé au Préfet coordonnateur de Bassin, Jean-Pierre Lacroix, d'élaborer une stratégie globale de prévention et de lutte contre les inondations.

Dans le même temps, Georges Frêche, Michel Vauzelle et Jean-Jack Queyranne s'engageaient, à travers l'appel du Grand Delta, à conduire une politique commune de gestion du fleuve Rhône axée sur la cohérence et la solidarité entre l'amont et l'aval.

Depuis, ces initiatives se sont rejointes et se sont enrichies d'un travail dense de réflexion et de concertation, qui a confirmé la nécessité d'étendre la problématique du fleuve Rhône au-delà du seul volet inondations.

C'est ainsi que le Préfet coordonnateur de Bassin, le Président du Comité de Bassin, Henri Torre, et les trois Présidents de Région ont constitué, en septembre 2005, un Comité de Direction chargé de fixer les orientations stratégiques d'un Plan Rhône, conçu comme un projet global de dimension européenne pour le Rhône. Ce plan a l'ambition de traiter, dans le même temps,

l'ensemble des questions liées aux inondations, à la qualité des eaux et de l'environnement, à la production d'énergie, aux transports, au tourisme, à la culture et au patrimoine rhodanien. Visant à favoriser un aménagement et un développement durable du fleuve Rhône et de son territoire proche, ce plan est estimé, pour les dix prochaines années et l'ensemble de ses volets, à 1,5 milliard d'Euros.

Tout au long de l'année 2005, le Comité de Direction du Plan Rhône a organisé des consultations visant à associer les partenaires du projets (Départements, principales Agglomérations riveraines, acteurs socio-économiques et Confédération des Riverains du Rhône) à la définition des grandes lignes du plan rhône.

Ce document, qui a été transmis au Gouvernement à la fin du mois de novembre, doit maintenant être examiné par le Comité Interministériel à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (CIACT). Programmé au début de l'année 2006, ce CIACT doit valider le Plan Rhône dans ses grandes lignes, préciser les conditions d'intervention financières de l'Etat et arrêter une première tranche opérationnelle.

PARTENARIATS AVEC LE CEMAGREF ET L'IFREMER

L'évolution de la politique de l'eau et notamment la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) crée de nouveaux besoins de connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques ainsi que des mesures nécessaires à leur restauration. Afin d'y répondre, l'Agence de l'Eau s'appuie sur la communauté scientifique et son potentiel d'expertise et de recherche pour asseoir sa politique.

A cette fin l'Agence vient de signer deux accords de partenariat avec le Cemagref et l'Ifremer.

L'accord-cadre signé avec l'Ifremer



L'accord-cadre signé le 28 novembre entre l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse et l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer) fixe les règles d'une coopération dans le domaine de la connaissance, de la surveillance, de la gestion, de la

protection et de la mise en valeur du littoral méditerranéen.

Afin de renforcer l'efficacité de leurs interventions respectives, trois axes de coopération ont été définis :

- l'amélioration des connaissances et la compréhension des processus concernant le fonctionnement et le devenir du littoral méditerranéen,
- l'appui méthodologique à la surveillance de l'état des milieux et le Schéma Directeur des Données sur l'Eau,
- l'élaboration des plans de gestion et l'accompagnement des politiques territoriales des Bassins Rhône-Méditerranée et Corse.

Une première série d'opérations devrait démarrer en 2006. Elle portera sur un montant de 535 000 Euros. Ces opérations concerneront la toxicité des sédiments marins, la collecte, la bancarisation et la valorisation des données biologiques littorales et l'appui à l'élaboration du nouveau SDAGE.

Parallèlement, le partenariat entre l'Agence de l'Eau et l'Ifremer s'étend au suivi pérenne de la qualité du littoral, dans le cadre des réseaux de surveillance de la DCE, du Réseau de Suivi Lagunaire (RSL) et du Réseau Intégrateurs Biologiques (RINBIO).

L'accord-cadre signé avec le Cemagref



Au terme de l'accord cadre signé le 25 novembre, les deux organismes publics s'engagent sur des programmes pluriannuels de recherches appliquées bâtis autour de 3 axes structurants :

- le développements de méthodologies en appui à l'élaboration des plans de gestion des districts Rhône-Méditerranée et Corse. Il s'agit de déterminer des méthodes de diagnostic de l'état des milieux aquatiques puis de modéliser des évolutions d'état en fonction des modifications de pressions, notamment physiques et de leurs conséquences sur les habitats aquatiques et la biologie,
- l'utilisation d'innovations méthodologiques pour l'établissement des plans de gestion et des programmes d'actions relatifs à la réduction des rejets polluants, la maîtrise des prélèvements d'eau, la restauration du fonctionnement des cours d'eau proche d'un fonctionnement naturel, malgré des aménagements lourds (hydroélectricité, gestion des crues...), la détermination d'un bon équilibre entre l'objectif de bon état des milieux et les contraintes économiques et enfin la réalisation des objectifs de la DCE avec les acteurs locaux,
- le création d'observatoires de suivi des milieux en rapprochant les dispositifs de recherches scientifiques des réseaux d'observations de l'environnement dans le cadre du programme de surveillance requis par la DCE.

Une première vague d'opérations concrètes doit démarrer en 2006, axée sur les méthodes de diagnostic de l'état des milieux et de simulation de leurs évolutions, ainsi que sur les techniques innovantes d'épuration des eaux usées. Elle porte sur un montant de 1.180.000 Euros et doit être soumise début décembre au Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau pour une décision d'attribution d'une subvention pluriannuelle totale de 648.000 Euros.

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE

2, 4 allée de Lodz - 69363 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 03
<http://www.eaurmc.fr>

SEINE-NORMANDIE

SIGNATURE DES CONTRATS TERRITORIAUX DU PAYS DES SOURCES ET DU PAYS NOYONNAIS



La préservation de la ressource en eau est une des priorités des Communautés de Communes du Pays des Sources et du Pays Noyonnais. Afin de fédérer les acteurs locaux et de mettre en place des actions concrètes, les deux Communautés de Communes ont signé le 7 décembre dernier, avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Chambre d'Agriculture de l'Oise, leur contrat territorial.

Le contrat territorial permettra de poursuivre les actions du contrat rural menées entre 1999 et 2004 sur les thèmes de l'eau potable, l'assainissement, l'agriculture, l'animation et les rivières. Les Communautés de Communes s'engagent par cette signature à mettre en place une dynamique d'actions autour d'une réflexion par bassins versants selon un programme quin-

quennal dont les montants s'élèvent à 56 millions d'Euros pour le Pays des Sources et 40 millions d'Euros pour le Pays Noyonnais. Ces fonds, dont l'Agence de l'Eau fournira une part importante, seront utilisés afin de réduire les pollutions (domestiques, agricoles et autres). Chaque action menée dans le cadre de ce nouveau contrat sera suivie afin d'évaluer l'impact sur les milieux aquatiques et les eaux souterraines.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89
www.eau-seine-normandie.fr

SEPT PLANS D' ACTIONS POUR METTRE EN OEUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ

La France possède un patrimoine naturel exceptionnel par sa diversité biologique et paysagère, elle porte donc une responsabilité de premier plan quant à sa protection. Pour stopper la perte de diversité biologique d'ici à 2010, la France a adopté en février 2004 une stratégie nationale pour la biodiversité.

Une étape importante a été franchie le 23 novembre 2005. Ainsi, à l'occasion d'un Conseil des Ministres, Nelly Olin, la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable a présenté une communication sur la mise en œuvre de cette stratégie nationale pour la biodiversité.

Les sept premiers plans d'action de cette stratégie concernent l'agriculture, les infrastructures de transport, l'urbanisme, l'action internationale, l'aménagement du territoire, la mer et le patrimoine naturel. Ils sont consultables sur les sites Internet des différents ministères concernés. Les " actions phares " de ces plans d'action seront mises en œuvre dans les tout prochains mois.

L'EAU, RESSOURCE ÉPUISSABLE ?

En France, aujourd'hui, l'eau coule en abondance mais demain, qu'en sera-t-il ? Pourra-t-on toujours boire l'eau du robinet, se baigner ou pêcher dans une rivière, manger des coquillages en toute sécurité, répondre à tous les besoins ?

Pour permettre à tout un chacun de s'exprimer sur ce thème, le Gouvernement a organisé un forum virtuel sur l'eau via le site internet du Premier Ministre :

<http://www.forums.gouv.fr>

Un dispositif d'information et d'évaluation sera mis en œuvre : la publication régulière d'un tableau de bord de la biodiversité favorisera une meilleure et plus large prise de conscience des phénomènes en cause, suscitera le débat et incitera à la prise d'initiatives.

L'Institut Français pour la Biodiversité (IFB) et la section française de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN France) seront sollicités pour appuyer les démarches d'évaluation et d'expertise. L'avis du Conseil National du Développement Durable (CNDD) sera régulièrement demandé.

Le Muséum National d'Histoire Naturelle jouera un rôle central dans la constitution des référentiels scientifiques nécessaires à la validation des données scientifiques et à leur diffusion.

Les plans d'action concernant la recherche, les forêts et l'outremer (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Nouvelle-Calédonie et Mayotte) seront prochainement présentés. Le plan d'action relatif au tourisme sera rédigé courant 2006.

Ce forum, qui s'est déroulé du 26 septembre dernier au 23 novembre, a recueilli près de 400 messages sur les thèmes proposés : eau et santé, eau et rareté, eau et nature, eau et vie économique.

Le 23 novembre 2005, Catherine Chabaud, navigatrice et journaliste, et Pascal Berteaud, Directeur de l'Eau au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, ont dialogué en direct avec les internautes pour clôturer le forum "L'eau, ressource épuissable ?".

LE PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES PESTICIDES DONNE SES PREMIERS RÉSULTATS !



Les pesticides sont utilisés depuis de nombreuses années dans différents domaines (l'agriculture, l'entretien des infrastructures routières et ferroviaires, le traitement du bois, le jardinage, etc.). Or, les campagnes de mesures menées depuis plusieurs années montrent un accroissement préoccupant des concentrations de divers pesticides dans les eaux des nappes profondes ou dans les cours d'eau.

Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a donc lancé un programme de recherche d'une durée de cinq ans visant à évaluer et à réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides. Deux appels à propositions de recherche ont été lan-

cés en 1999 (15 programmes ont été retenus) et en 2002 (les 12 programmes retenus se poursuivent actuellement).

Les premières études ont porté sur le comportement des pesticides dans l'environnement, l'évaluation de leurs effets sur des systèmes biologiques complexes mais également sur de nouvelles techniques limitant l'usage de ces produits.

Les premiers résultats fournissent d'ores et déjà des éléments de réponse et ont été présentés à l'occasion du colloque "pesticides comment réduire les risques associés ?" organisé par le MEDD, à Avignon du 14 au 16 novembre 2005. L'une des conclusions transversales à tous les programmes de recherche est qu'il n'existe pas de solution unique dans le domaine de la réduction de l'utilisation des pesticides.

Dans tous les cas, il est indispensable de raisonner globalement en terme de bilan environnemental des pratiques et non sur le seul critère de la réduction des quantités de pesticides utilisées. De plus, pour qu'une réduction des usages de pesticides en protection des cultures soit envisageable, il est essentiel de développer des techniques opérationnelles qui soient rentables économiquement et compatibles avec les moyens des utilisateurs et les exigences autres qu'environnementales.

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

20 avenue de Ségur - 75302 PARIS 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.ecologie.gouv.fr

"MERCİ" À L'EAU DU ROBINET !

Du 8 novembre au 4 décembre, une grande campagne de publicité nationale sur l'eau du robinet a eu lieu dans les grands médias audiovisuels. Lancée par le Syndicat Professionnel des Entreprises de Services d'Eau et d'Assainissement avec le soutien de l'Association des Maires de France cette campagne valorise l'eau du robinet et rappelle que c'est un produit peu cher, accessible à tous et sûr.

En effet, si les Français ont une confiance accrue dans l'eau du robinet (80 % d'après le baromètre Sofres/CIEau 2005) ils n'en perçoivent pas toujours l'enjeu et l'utilité au quotidien ainsi que le facteur de progrès qu'elle représente.

L'objet de la campagne est de faire redécouvrir les valeurs de l'eau : valeur de vie, valeur d'usage (boisson, propreté), valeur environnementale dans sa préservation.

Des spots publicitaires télévisés et radiodiffusés, réalisés par Michel Boujenah, mettent en scène des personnages au quotidien qui disent "merci" à l'eau du robinet, une eau que l'on peut "consommer en toute confiance".

L'accompagnement musical de l'ensemble des spots est extrait de la chanson populaire "Vous qui passez sans me voir", qui symbolise la banalisation de l'eau que l'on oublie de considérer.

Ces spots télévisés ont été diffusés 144 fois sur les chaînes hertziennes et 240 sur les chaînes du câble et du satellite.

**SYNDICAT PROFESSIONNEL DES ENTREPRISES
DE SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT**
82, avenue Foch, 75116 Paris

LES QUATRE DIVISIONS DE VEOLIA ENVIRONNEMENT SE RASSEMBLENT SOUS UN NOM UNIQUE

Dans le cadre de la Convention interne de Veolia Environnement qui a réuni à Paris 4 000 cadres du monde entier, Henri Proglia, Président Directeur Général de Veolia Environnement, a présenté le nouveau système de marque du Groupe.

Accompagnées d'un nouveau logo, les divisions eau, propreté, services énergétiques et transport du Groupe sont désormais rassemblées sous un nom commun : Veolia.

La division eau, Veolia Water est spécialisée dans la gestion déléguée des services d'eau et d'assainissement pour le compte de collectivités locales ou d'entreprises industrielles et tertiaires. Elle dessert 110 millions de personnes dans le monde avec un chiffre d'affaires, pour l'année 2004, de 9,8 milliards d'Euros et 67 800 collaborateurs.

La division Propreté de Veolia Environnement, Onyx, est un opérateur sur l'ensemble des filières déchets solides, liquides, banals et dangereux, auprès des collectivités locales et des industriels. Avec 71 000 collaborateurs répartis dans 34 pays, Onyx a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 6,2 milliards d'Euros.

Dalkia est le leader européen des services énergétiques aux collectivités et aux entreprises. Avec plus de 43 300 collaborateurs dans 38 pays, Dalkia a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 5,7 milliards d'Euros.

Connex, division Transport de Veolia Environnement, est présente dans 25 pays et emploie 61 000 collaborateurs. Connex exploite 27 000 véhicules routiers et ferroviaires et transporte plus de 2 milliards de voyageurs par an. Connex a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'Euros.

Ce déploiement illustre la volonté de l'ensemble du Groupe de construire une cohérence globale entre ses divisions et d'accroître la visibilité de l'entreprise. Pour le Groupe, cette évolution vise à renforcer l'identité et la culture commune de Veolia Environnement et à affirmer l'engagement des 270 000 collaborateurs autour des valeurs de service qui sont les siennes. Veolia précise que le déploiement de cette nouvelle identité se fera progressivement en tenant compte des contextes locaux.



VÉOLIA ENVIRONNEMENT
36-38, avenue Kléber - 75116 Paris
Tél. : 01.71.75.00.00 - Fax : 01.71.75.10.45
<http://www.veoliaenvironnement.com>

L'INA P-G FORME LES INGÉNIEURS AGROS À LA "GESTION DU VIVANT ET AUX STRATÉGIES PATRIMONIALES"

Comptant parmi les dix premières grandes écoles d'Ingénieurs françaises, l'Institut National Agronomique Paris-Grignon forme 250 Ingénieurs et 70 Docteurs par an.

La formation d'Ingénieur Agronome de l'INA P-G comprend trois années d'études : les deux premières années correspondent au deuxième cycle universitaire qui conduit à l'obtention du diplôme d'agronomie générale, la troisième année correspond à la première année du troisième cycle universitaire et conduit à l'obtention du diplôme d'agronomie approfondie et au titre d'Ingénieur Agronome.

Leader des sciences du vivant dans l'enseignement supérieur, l'INA P-G propose à ses étudiants de troisième année une spécialisation professionnelle intitulée "Gestion du Vivant et Stratégies Patrimoniales : sciences politiques et conduite de l'action en univers complexe dans les métiers de la gestion du vivant".

La spécialisation GVSP apprend aux futurs Ingénieurs à identifier les situations complexes qu'ils ne manqueront pas de rencontrer, et leur enseigne les concepts, les méthodes, les outils ainsi que les postures leur permettant d'initier et d'accompagner le processus de résolution des problèmes posés, en particulier dans le champ de l'amélioration du vivant.

Depuis 1989, 13 promotions d'Ingénieurs Agronomes ont choisi la spécialisation "Gestion du Vivant et Stratégies", 127 élèves Ingénieurs ont été diplômés à ce titre.

INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE PARIS-GRIGNON
INA P-G - BP 1 - 78850 Thiverval Grignon
Tél. : 01 30 81 53 53 - Fax : 01 30 81 53 27

LE COMITÉ 21 A CÉLÈBRÉ SON 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE !

Fondé en 1995, le Comité 21 (aussi appelé Comité Français pour l'Environnement et le Développement Durable) a pour but de contribuer à la concrétisation des engagements français au Sommet de la Terre de Rio en 1992. Il réunit aujourd'hui en son sein des entreprises, des collectivités à toutes les échelles territoriales, des associations, des personnalités, des établissements publics et des médias. Il travaille à la mise en oeuvre opérationnelle du développement durable et a fait de l'action concrète sa philosophie et son mode d'intervention.

Le Comité 21 et ses adhérents ont célébré les 10 ans de l'Association le 24 novembre dernier. L'événement avait choisi pour emblème les Objectifs du Millénaire. Loin de se contenter d'un tour d'horizon du passé, le Comité 21 et ses adhérents ont pris 5 engagements phares pour les 10 ans à venir :

- adopter des modes de production et de consommation responsables et réduire les émissions de CO₂ ;
- préserver la biodiversité et promouvoir le tourisme durable ;
- respecter la diversité culturelle et lutter contre les exclusions ;
- soutenir les filières environnementales et l'économie sociale ;

- renforcer la solidarité internationale et promouvoir l'affectation de 1 % du budget des Métropoles, Départements et Régions aux Objectifs du Millénaire.

Ces engagements feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation, actualisés chaque année.

Un sondage, réalisé à l'occasion des 10 ans par l'Institut Louis Harris (LH2), a révélé la très forte préoccupation des Français sur les dérèglements climatiques et la dégradation de l'environnement, et leur volonté de prendre part aux changements, sous réserve d'un soutien public plus affirmé aux produits éco-responsables.

Les actes de ce colloque seront disponibles en janvier 2006.

COMITÉ 21

3, Villa d'Orléans - 75014 PARIS

Tél. : 01 43 27 84 21 - Fax : 01 43 27 84 20

<http://www.comite21.org>

VERS DE LA CRÉATION D'UNE AUTORITÉ DU BASSIN DE LA VOLTA !

La première réunion des Ministres en charge des ressources en eau des pays ayant en partage le Bassin de la Volta s'est tenue le 6 décembre 2005 à Ouagadougou. Les Ministres ont approuvé un protocole d'accord en vue de la création de l'Autorité du Bassin de la Volta.

L'Autorité du Bassin de la Volta a pour objectif "d'organiser et de renforcer la concertation entre les pays riverains de la Volta d'une part et d'autre part, entre ces pays et tous les acteurs du développement concernés par la gestion et le développement des ressources naturelles".

L'Autorité entreprendra des actions dans l'intérêt commun des Etats riverains et harmonisera les politiques nationales de gestion intégrée des ressources en eau du Bassin.

Pour accélérer la création de l'instance de gestion commune du Bassin, les Ministres des six pays (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo) ont approuvé la création de l'Autorité du Bassin de la Volta dont l'installation aura lieu à Lomé au Togo en juin 2006.

AGENCE DE BASSIN DE LA VOLTA

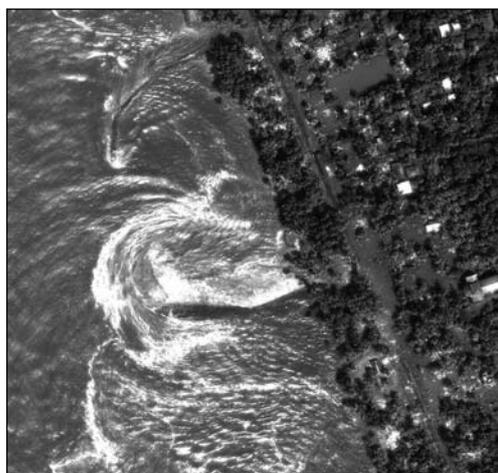
Ministère de l'Environnement et de l'Eau

BP 7025 OUAGADOUGOU 03 - Burkina Faso

Tél. : 00 226 30 77 86 - Fax : 00 226 33 37 54

dirhe@cenatrin.bf

UN SYSTÈME D'ALERTE RAPIDE AUX TSUNAMIS EN MÉDITERRANÉE



Les pays riverains de la Méditerranée vont se doter d'un système d'alerte rapide aux tsunamis pour pouvoir protéger leurs populations des conséquences de ces phénomènes qui, s'ils restent rares, ont pu faire des dizaines de milliers de victimes dans le passé.

Le système devrait être opérationnel à partir de décembre 2007, selon l'Organisation des Nations Unies pour la Science, l'Éducation et la Culture (Unesco), dont la Commission Océanographique Internationale a lancé le projet.

Le nouveau réseau, qui couvrira la Méditerranée mais aussi l'Atlantique du Nord-Est, s'intégrera dans un système mondial déjà en place dans l'océan Pacifique, en voie de constitution dans l'océan Indien et en cours de préparation dans les Caraïbes.

Si les grandes ondes océaniques peuvent mettre plusieurs heures à traverser le Pacifique, les délais sont en effet beaucoup plus courts en Méditerranée. Un séisme survenant au large d'Alexandrie (Égypte) ne laisserait que trois quarts d'heure aux Autorités de Crête pour alerter leur population d'un risque de tsunami.

De surcroît, de nombreux tsunamis ne sont pas d'origine sismique mais sont provoqués par des éruptions volcaniques ou des glissements de terrain sous-marins, comme cela avait été le cas à Nice en 1979.

UNESCO

7, place de Fontenoy - 75352 Paris 07 SP

Tél. : 01 45 68 10 00 - Fax : 01 45 67 16 90

www.unesco.org

PREMIER SOMMET BINATIONAL DU RIO GRANDE / RIO BRAVO MCALLEN (TEXAS) - REYNOSA (MEXIQUE)

Les 17 et 18 novembre 2005 s'est tenu à Reynosa et McAllen, le Premier Sommet Binational du Rio Grande / Rio Bravo, dans le cadre de la Commission Internationale Mexique / USA des Limites et des Eaux.

Cette réunion, placée sous la co-Présidence des deux Commissaires MM. Arturo Herrera Solís (Mexique) et Carlos Marin (USA) a été suivie par près de 300 participants, représentant les diverses Organisations intervenant dans le secteur de l'eau de part et d'autre de la frontière et visait à enrichir les travaux de la Commission Internationale en mettant en évidence les questions concrètes qui se posent sur le terrain.

Le Sommet s'est organisé autour de 4 thèmes aussi variés que :

- le cadre juridique et institutionnel,
- la gestion binationale du Bassin,
- l'environnement et la qualité de l'eau,
- le financement.

M. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau et Secrétaire Technique Permanent du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) a été invité à pré-

senter la conférence magistrale de la session inaugurale plénière sur le thème de l'application de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau.

<http://www.rioweb.org>



LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU DANS LE BASSIN VERSANT DU MÉKONG !



Dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de sa création, la Commission du Bassin Versant du Mékong a organisé, les 29 et 30 novembre derniers, un Colloque International sur le thème de la gestion intégrée des ressources en eau dans le Bassin Versant du Mékong.

Sur près de 4 800 km, le fleuve Mékong est le plus long d'Asie du Sud-Est et l'un des plus grands fleuve du monde. Il traverse de nombreux pays comme la Chine, la Birmanie (Myanmar), le Laos, la Thaïlande, le Cambodge, le Vietnam. Son Bassin Versant couvre une superficie de 795 000 km².

Les populations qui vivent sur ses rives figurent parmi les plus pauvres du monde, beaucoup vivent avec moins d'un dollar par jour. Pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement il est nécessaire de réduire le niveau de pauvreté et de développer le bien-être des habitants du Bassin du Mékong. Cela passe notamment par une gestion durable et intégrée des ressources en eau.

Conscients de la nécessité de développer une coopération régionale pour gérer les ressources en eau à l'échelle du Bassin Versant, le Cambodge, le Laos, la Thaïlande et le Vietnam ont signé, le 5 avril 1995, un accord sur la Coopération pour le Développement Durable du Bassin Versant du Mékong. La Commission du Bassin du Mékong a été créée à cette occasion.

Elle a pour but de promouvoir et de coordonner la gestion et le développement durable des ressources naturelles, grâce à la mise en œuvre de programmes d'activités stratégiques et à la fourniture d'informations scientifiques et de conseils.

Le Colloque International qui a eu lieu les 29 et 30 novembre 2005 à Chiang Rai (Thaïlande) avait pour but de collecter des retours d'expérience sur la façon dont les principes de la gestion intégrée des ressources en eau peuvent être mis en œuvre à l'échelle du Bassin Versant. Les thèmes du colloque étaient articulés autour des questions suivantes :

- quels sont les besoins de développement dans le Bassin du Mékong ?
- comment parvenir à une coopération efficace pour obtenir un développement durable des ressources en eau ?
- comment la gestion intégrée des ressources en eau peut-elle être mise en œuvre à l'échelle du Bassin Versant ?
- comment assurer le développement sans porter atteinte à l'intégrité environnementale ?
- comment développer à tous les niveaux les compétences nécessaires des acteurs pour conduire à un développement durable ?

Plus d'une centaine de personnes sont venus du monde entier pour participer à ce Colloque.

Les activités du Réseau International des Organismes de Bassin ont été présentées aux participants.

MEKONG RIVER COMMISSION

PO Box 6101 - Unit 18 Ban Sithane Neua
Sikhottabong District - Vientiane 01000 - Lao PDR
www.mrcmekong.org/

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org

LE CNFME OPTÉ POUR L'ÉVALUATION INFORMATISÉE DES ACQUIS !

Dans le cadre de sa démarche qualité, le CNFME procède à l'évaluation de la satisfaction de ses clients.

Ainsi, à l'issue de chaque formation, les stagiaires sont appelés à se prononcer sur le contenu du stage, sur les moyens techniques et pédagogiques employés, sur l'accueil qui leur a été réservé.

Cette évaluation est essentielle car elle permet d'adapter sans cesse les formations aux attentes des clients.

Pour faciliter le recueil de ces informations et gagner en rapidité, le CNFME se dote d'outils informatiques (télécommandes et logiciel Quizzbox) permettant un traitement informatisé instantané des évaluations des stagiaires.

Ce système permettra aussi de procéder à l'évaluation des acquis en fin de stage qui sera réalisée "à chaud" un questionnaire électronique, conçu par les formateurs et portant sur les connaissances et compétences acquises au cours de la formation.

Les restitutions de cette évaluation pourront prendre différentes formes selon la demande du client ou la personne à qui elle est destinée : évaluation globale de tous les stagiaires, éva-

luation individuelle pour un stagiaire particulier, évaluation des stagiaires d'une société destinée au responsable des formations, évaluation réalisée pour le formateur responsable du stage ou pour le service commercial, etc.

Ce système sera déployé et étendu à l'ensemble des formations tout au long de l'année 2006.

Cette évolution répond à une demande de plus en plus forte, de la part des entreprises et des collectivités, de disposer d'un retour sur les connaissances acquises par leurs personnels envoyés en formation.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - DI2DE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
snide@oieau.fr
www.oieau.fr

LE SANDRE PUBLIE LA VERSION DÉFINITIVE DU FORMAT D'ÉCHANGES EDI LABOS



Plusieurs milliers d'organismes publics ou délégataires de services publics produisent des données sur l'eau en France.

Pour la plupart, ces données font ensuite l'objet d'une collecte ou d'une transmission à d'autres organismes, pour des raisons de connaissance, de conservation patrimoniale, de diffusion, et souvent aussi pour satisfaire à des contrôles réglementaires.

Encore faut-il que les données échangées soient parfaitement décrites. C'est un enjeu de qualité, faute de quoi les données sont peu utilisables, avec des risques réels d'erreurs d'interprétation.

Ces données font référence à des notions communes (paramètre mesuré, identifiant d'un forage, code d'un cours d'eau) qu'on appelle des référentiels qui doivent être complets, à jour, et accessibles à tous. Ils sont indispensables pour rapprocher des données d'origines diverses. Il faut aussi s'entendre sur des formats d'échange, de façon à automatiser les procédures : c'est un enjeu d'efficacité.

Décrire les données, gérer les référentiels et prescrire les formats d'échange sont les missions fondamentales du Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (SANDRE) qu'anime l'OIEau dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs signée avec le MEDD et de ses compétences de Centre Français de Normalisation des Données sur l'Eau.

"EDI Labos" est un standard d'échange unique pour la transmission informatisée des données des commanditaires vers les laboratoires ("commandes") et des laboratoires vers les commanditaires ("résultats d'analyses") visant à la simplification des échanges informatiques entre les laboratoires et leurs commanditaires.

La mise en oeuvre d'"EDI Labos" fait suite à une première étude de faisabilité en 2001 et à une table ronde sur l'intérêt d'un standard commun d'échanges des données des laboratoires.

En 2004, le standard a été expérimenté dans des sites pilotes qui ont permis de corriger et de consolider les spécifications.

En 2005, une nouvelle table ronde a été l'occasion de présenter le standard désormais opérationnel et de discuter de son déploiement.

Ce format permet :

- d'envoyer à son laboratoire sa commande, de prélèvement et/ou d'analyses,
- de transmettre les résultats d'analyses.

Tous les documents sont disponibles sur le site du SANDRE :

www.sandre.fr
ou www.sandre.eaufrance.fr



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - SANDRE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
sandre@oieau.fr
www.sandre.fr - www.sandre.eaufrance.fr

Demandez
les nouveaux
Catalogues

Nouvelles de l'OIEau

Nos Stages de Formation pour mars et avril 2006

DATE	REF.	TITRE	Prix € HT
6-10/03/06	E013	Réhabilitation des réseaux d'assainissement non visitables	1135
6-10/03/06	E028	Contrôle technique de l'assainissement non collectif neuf	1157
6-10/03/06	F025	Exploitation des stations d'épuration pour petites collectivités	1181
6-15/03/06	E043	Inspection télévisée des réseaux : réception de travaux et interventions caméra	2031
7-9/03/06	N021	Notions de base en détoxification	830
7-10/03/06	N015	Initiation aux techniques de production d'eau industrielle	1116
8-9/03/06	G006	Traitement des nappes polluées	1099
13-15/03/06	S003	Evaluation de la qualité des milieux aquatiques et du bon état écologique	656
13-17/03/06	C036	Distribution d'eau en réseaux privés	1203
13-17/03/06	F005	Boues activées - niveau 3 : dysfonctionnement	1505
13-17/03/06	F019	Initiation à l'assainissement : réseau et station d'épuration	1288
13-17/03/06	F020	Certification ISO-9001 des services d'eau et d'assainissement	1380
13-17/03/06	H032	Conception des stations de pompage : module 2 - fonctionnement hydraulique	1282
14-16/03/06	F035	Initiation à l'application MICROSAT	782
14-17/03/06	B020	Traitement et contrôle des eaux de piscines	888
14-17/03/06	B028	Mise en place de l'autosurveillance en production et distribution d'eau potable	1367
15-17/03/06	S008	Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) : mode d'emploi	757
20-22/03/06	E046	Pathologie et auscultation des réseaux d'assainissement	995
20-24/03/06	A002	Analyses d'une eau potable pour l'autocontrôle - niveau 2	1261
20-24/03/06	E001	Dimensionnement des réseaux d'assainissement - niveau I	1155
20-24/03/06	E014	Techniques alternatives en assainissement pluvial	1197
20-24/03/06	K015	Gestion des services : contexte réglementaire et législatif	1408
21-24/03/06	B030	Compréhension des réactions chimiques au sein des ouvrages de traitement d'eau	1262
21-24/03/06	E037	Gestion des services d'assainissement non collectif	1076
22-23/03/06	G001	Contrôles en maîtrise d'oeuvre - forages d'eau	857
27-28/03/06	S004	SEQ-Eau pour les cours d'eau	857
27-29/03/06	B013	L'ozone dans le traitement de l'eau : principe et application	787
27-31/03/06	C001	Exploiter les réseaux d'eau potable - module I	1264
27-31/03/06	E005	Initiation au fonctionnement des réseaux d'assainissement	1169
27-31/03/06	K041	Gérer un parc de compteurs	1400
27-31/03/06	L011	Débitmétrie, pluviométrie et échantillonnage - niveau 2	1257
27-31/03/06	N010	Exploitation d'une station d'épuration biologique - niveau I	1277
28-30/03/06	E027	Signalisation temporaire des chantiers	783
28-31/03/06	C020	Qualification à la maintenance des disconnecteurs	1024
29-31/03/06	S005	Hydrobiologie des eaux douces et le SEQ-Bio	1102
3-4/04/06	E045	Inspection télévisée des réseaux : stage pratique	923
3-7/04/06	C010	Recherche de fuites et de canalisations enterrées	1167
3-7/04/06	C045	Réhabilitation des réservoirs d'eau potable	1350
3-7/04/06	E006	Exploitation des réseaux d'assainissement - module I	1153
3-7/04/06	E009	Mise en oeuvre et suivi des chantiers d'assainissement	1396

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
16-22/03/06	Mexico Mexique	4 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau	Comision nacional del agua http://www.worldwaterforum4.org
22/03/06	Paris	Journée Mondiale de l'Eau 2006 :	http://www.unesco.org/water/water_celebrations
27-29/03/06	Bonn Allemagne	3 ^{ème} Conférence Internationale sur les Systèmes d'Alerte Rapide : du concept à l'action	EWC III http://www.ewc3.org/
28/03/06	Athens - Géorgie USA	Gagner l'eau 2006 : Festival de l'eau et des enfants	UNEP www.unep.org/tunza/paintcomp15/
28-30/03/06	Koweït City Koweït	Kuwait First International Water Conference and Exhibition	Promedia International http://promedia-international.com/Water/index.html
3-7/04/06	Melbourne Australie	7 ^{ème} Conférence Internationale : La modélisation du drainage urbain et 4 ^{ème} Conférence Internationale : Les projets urbains tenant compte des ressources en eau	International Water Association - IWA http://www.icms.com.au/UDMandWSUD/
4-5/04/06	Irvine - Californie USA	Festival de l'Education relative à l'Eau destinée aux enfants	Orange County Water District http://www.ocwd.com/_html/cwef.htm
4-8/04/06	Adana Turquie	International Symposium on Water and Land Management for Sustainable Irrigated Agriculture	Irrigation and Agricultural Structures Department at Cukurova University (Turquie) http://symp2006.cu.edu.tr/
5-6/04/06	Berlin Allemagne	Free passage for aquatic fauna in rivers and other water bodies at the International Congress "Wasser Berlin"	European Water Association - EWA www.wasser-berlin.de
28-30/04/06	Shanghai Chine	1 7 th China International Water Supply & Drainage & Water Treatment Expo 2006	Shanghai Water Purifying Technology Institute http://www.goodwill-exh.com.hk
9-12/05/06	Caen France	7 th International Conference on the Environmental Management of Enclosed Coastal Seas - EMECS 7	EMECS07 http://www.emecs.or.jp
17-18/05/06	Barcelone Espagne	New Water Policies : The Water Framework Directive	European Water Association - EWA http://www.ewaonline.de
23-26/05/06	Ohrid République de Macédoine	BALWOIS 2006 Conference on Water Observation and Information System for Decision Support	BALWOIS http://www.balwois.org
30/05-02/06/06	Moscou	ECWATECH 2006 7 th International Water Trade Fair and Congress	ECWATECH http://www.ecwatech.com
30/05-02/06/06	La Mancha Espagne	III International Symposium on Transboundary Waters Management	University of Castilla-La Mancha http://www.uclm.es
31/05-1/06/06	Paris France	Crues historiques : anniversaire de la crue de 1856	SHF http://www.shf.asso.fr

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>

ENVIRONNEMENT, SANTÉ, CADRE DE VIE : RÉPONDRE AUX NOUVELLES EXIGENCES DE L'ASSAINISSEMENT



A l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, Lyonnaise des Eaux publie "Environnement, santé, cadre de vie, répondre à de nouvelles exigences pour l'assainissement". Cet ouvrage présente les enjeux sociétaux, environnementaux, économiques de l'assainissement à prendre en compte par les décideurs du monde de l'eau, pour bâtir une nouvelle politique locale et nationale d'assainissement.

Cet ouvrage, destiné tout particulièrement aux décideurs locaux et nationaux ainsi qu'aux représentants du monde associatif et universitaire, montre que la protection de l'environnement est devenue pour les Français un véritable enjeu de société.

Les politiques d'assainissement des collectivités doivent désormais tenir compte de ce nouveau contexte, tout en satisfaisant aux obligations réglementaires issues de la directive "eaux résiduaires urbaines" et en se préparant à l'objectif d'atteinte du "bon état écologique" des milieux à l'horizon 2015 voulu par la Directive-Cadre sur l'Eau, qui obligera désormais à prendre en compte aussi la gestion des eaux de pluie et celle des pollutions dispersées.

La nécessité d'une maîtrise du prix de l'eau sur la durée venant s'ajouter à ces contraintes, une mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'eau est nécessaire. Il s'agit de jeter les bases d'une nouvelle politique nationale d'assainissement s'inscrivant dans les principes environnementaux, économiques et sociaux du développement durable.

Dans ce contexte, la responsabilité des délégataires de service public est d'offrir aux collectivités des solutions opérationnelles et des offres contractuelles qui garantissent en permanence la maîtrise des coûts et l'amélioration des performances des services d'assainissement. Celle des pouvoirs publics est de mettre en place les outils réglementaires et financiers qui permettront d'achever le plus rapidement possible les programmes d'assainissement, avec des solidarités territoriales renforcées.

Cet ouvrage peut être téléchargé sur le site internet de la lyonnaise des eaux.

LYONNAISE DES EAUX

11 place Edouard VII - 75009 Paris
<http://www.lyonnaise-des-eaux.fr>

RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE : UNE NOUVELLE PUBLICATION ÉDITÉE PAR LE CATED

La qualité de l'eau, tant du point de vue national qu'euro-péen, fait partie des préoccupations des collectivités qui prévoient des travaux importants dans les années à venir.

Cet ouvrage, édité par le Centre d'Assistance Technique et de Documentation (CATED) commence par un rappel des exigences relatives à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine : les paramètres physiques, chimiques et bactériologiques. Il précise ensuite les caractéristiques des tuyaux en fonte, acier, béton, PVC, polyéthylène et matériaux composites et présente les accessoires de réseaux.

Il donne les règles de conception des réseaux : pertes de charge, estimation des besoins, choix des diamètres, etc.

Enfin il indique les principes de la mise en oeuvre : implantation, tranchées, pose des tuyaux, etc.) ainsi que les conditions de réception des réseaux.

CATED

Domaine de St-Paul - Bâtiment 14
78471 ST-Rémy-les-Chevreuse Cedex
Tél. : 01 30 85 24 64

LE PNUE PUBLIE UN ATLAS DES LACS AFRICAINS

Un nouvel atlas met l'accent sur les changements impressionnants, parfois à l'origine de véritables catastrophes, qui affectent l'environnement des lacs africains. Produit par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Atlas des lacs africains a été présenté le 31 octobre à l'occasion de la 11^{ème} Conférence internationale sur les lacs qui s'est tenue à Nairobi, au Kenya.

Cet ouvrage se propose d'évaluer la force des accords juridiques entre les États qui se partagent le réseau hydrographique le plus important du continent africain. Le rapport arrive à la conclusion qu'afin de réduire les tensions entre les États, il reste beaucoup à faire pour étoffer les accords et les traités communs visant à éviter l'instabilité dans le futur.

Klaus Toepfer, Directeur exécutif du PNUE a déclaré : "J'espère que ces images susciteront un cri d'alarme au niveau mondial car

si nous voulons vaincre la pauvreté et réaliser d'ici 2015 les Objectifs de Développement adoptés au niveau international, la gestion durable des lacs d'Afrique doit faire partie de l'équation. Dans le cas contraire nous devons faire face à un accroissement des tensions et de l'instabilité dans la région dus à la pression démographique sur la plus précieuse des ressources pour la vie".

Cet atlas est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://na.unep.net/AfricaLakes/>

PNUE

United Nations Avenue, Gigiri - PO Box 30552, 00100
Nairobi - Kenya
<http://www.unep.org>

LE DROIT À L'EAU EN AFRIQUE ET EN EN EUROPE

L'Académie de l'Eau publie sur son site Internet un ensemble d'ouvrages et de contributions sur le droit à l'eau. Parmi les dernières réalisations figurent l'ouvrage "Le droit à l'eau en Afrique et en Europe" et l'étude "Le droit à l'eau dans les législations nationales".

Vous trouverez également en ligne un descriptif/argumentaire du sujet sous forme de "4 pages" tournées vers la mise en oeuvre de la solidarité.

ACADEMIE DE L'EAU

51, rue Salvador Allende - 92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 18 56 - Fax : 01 41 20 16 84
www.academie-eau.org

LES SUBSTANCES PRIORITAIRES

L'adoption de la directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000 (JOCE du 22 décembre 2000) établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau rappelle et renforce les orientations communautaires relatives au bon état des écosystèmes aquatiques. En particulier, l'article 16 de cette directive vise à renforcer la protection de l'environnement aquatique par des mesures spécifiques conçues pour réduire progressivement les rejets, émissions et pertes de substances prioritaires, et l'arrêt ou la suppression progressive des rejets, émissions et pertes de substances dangereuses prioritaires dans l'eau.

Une liste de 33 substances prioritaires incluant les substances dangereuses prioritaires, a été publiée en 2001 (décision du Parlement européen et du Conseil n° 2455/2001/CI du 20 novembre 2001). Cette liste, qui figure désormais à l'annexe X de la Directive-Cadre sur l'eau, comprend principalement les micropolluants organiques utilisés en agriculture (principaux pesticides), mais aussi quelques micropolluants organiques issus principalement de l'activité industrielle : HAP, nickel.

En application de la DCE, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, MEDD, a lancé en 2002 une campagne nationale de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans l'eau par les installations classées. Cette action a pour objectifs principaux : de rechercher, sur une durée de 5 ans, les rejets de substances dangereuses pour 5 000 établissements et, en cas de risque pour l'environnement aquatique, d'engager des actions sur les établissements identifiés.

Dans ce contexte de nombreux articles ont été publiés sur le thème des substances prioritaires. Les aspects abordés dans ces publications concernent :

- les méthodes d'analyses permettant d'identifier les substances présentes dans l'eau et de rechercher les substances prioritaires ;
- les effets du déversement des substances dangereuses dans les eaux ;
- les procédés de traitement adaptés et leurs performances ;
- les actions permettant de réduire les rejets.

Ce dossier vous propose une sélection de références récentes présentant ces divers aspects.

Pour commander ces documents à l'aide de leur cote ddd : eaudoc@oieau.fr ou en ligne sur <http://eaudoc.oieau.fr>.

Retrouvez les nouvelles références intégrées dans Eaudoc, tous thèmes confondus, sur notre site : <http://eaudoc.oieau.fr> sous la rubrique "Actualités / nouvelles références biblio" (accès réservé aux abonnés après identification).

Vous pouvez aussi recevoir ce recueil sur votre messagerie : pour cela, contactez-nous : eaudoc@oieau.fr.

MONITORING OF PRIORITY HAZARDOUS SUBSTANCES IN ESTONIAN WATER BODIES AND IN THE COASTAL BALTIC SEA -

67/28096

The aim of this paper is to summarise the results of the monitoring of priority hazardous substances, persistent organic pollutants and heavy metals in the Estonian Water Bodies and in the coastal Baltic Sea. This work is part of efforts to collect and evaluate all available monitoring data on priority hazardous substances in Estonia and in the coastal area. - © 2005 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, ROOSE A., ROOTS O., BOREAL ENVIRONMENT RESEARCH, 2005, 89-102

Pour public averti

MESURER LES TOXIQUES PRESENTS DANS LES MILIEUX NATURELS : QUELLES METHODES, QUELS COUTS ? QUELLES FIABILITES ?

67/28207

Pour connaître la pollution toxique et donc mieux la combattre, plusieurs méthodes de mesure in situ et en laboratoire ont été développées. Les mesures in situ sont réalisées sur l'eau, les sédiments, les matières en suspension (MES) ainsi que sur les mousses aquatiques. Les méthodes de mesure notamment sur l'eau existent depuis longtemps et ne cessent de se développer en intégrant de nouveaux matériels et de nouveaux supports de mesure (MES). - © 2005 OIEau

ENG, FRE, NOTE TECHNIQUE, CHOUCHE L., ENGRF, MONTPELLIER, OIEAU, LIMOGES, 2005, 26 P.

Pour public averti

DIRECTIVE CADRE EUROPEENNE SUR L'EAU : QU'EST-CE QUE LE BON ETAT ECOLOGIQUE ?

67/28215

La Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) oblige les Etats membres à atteindre le "bon état écologique" des masses d'eau pour 2015. La réalisation de cet objectif passe par la mise en place d'actions spécifiques d'établissement d'état des lieux et de restauration des milieux selon un programme prédéfini précis. Pour assurer la réussite de ces travaux, la compréhension des différents termes de la Directive, mais surtout de celui de "bon état écologique", est indispensable. - © 2005 OIEau

ENG, FRE, NOTE TECHNIQUE, GUERIN N., ENGREF, MONTPELLIER, OIEAU, LIMOGES, 2005, 26 P.

Pour public averti

SURVEILLANCE DES MASSES D'EAU SOUTERRAINES EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE CADRE EN FRANCE ET DANS LES AUTRES PAYS MEMBRES OU CANDIDATS

67/28216

La DCE fait obligation d'atteindre le bon état des masses d'eau souterraines d'ici 2015 et, à cette fin, prévoit leur surveillance. Le suivi de l'état qualitatif est réalisé en vue de prévenir les risques et de traiter la pollution. Le suivi de l'état quantitatif vise à assurer la pérennité des masses d'eau. Les résultats de cette surveillance permettent d'adopter les mesures de protection et de restauration en vue d'un retour au bon état des eaux souterraines. - © 2005 OIEau

ENG, FRE, NOTE TECHNIQUE, ROUSSET C., ENGREF, MONTPELLIER, OIEAU, LIMOGES, 2005, 30 P.

Pour public averti

GUIDE METHODOLOGIQUE POUR LA RECHERCHE DE L'ORIGINE DES POLLUTIONS DANS LES EAUX SOUTERRAINES

67/28496

Démarche méthodologique d'identification des causes d'une pollution de nappe : synthèse de la documentation disponible, investigations de terrain, corrélation entre les polluants retrouvés dans la nappe et les sources de pollution existantes. Présentation succincte de quelques études de cas en France. - © 2005 OIEau

FRE, RAPPORT, MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE, 2004, 50 P.

Pour public averti

EVALUATION DES RISQUES ECOTOXICOLOGIQUES : FONDEMENTS THEORIQUES ET MISE EN APPLICATION EN FRANCE

67/21967

L'évaluation du risque écologique (ERE) vise à évaluer les effets des activités humaines sur l'environnement. Née aux Etats-Unis dans les années 1980-90, cette méthode s'est largement diffusée dans les pays anglo-saxons. En France, les applications principales se cantonnent aux procédures de notification et d'homologation des substances chimiques et sont encore peu envisagées comme des outils de gestion environnementale. - © 2002 OIEau

ENG, FRE, NOTE TECHNIQUE, BERMOND M., ENGREF, MONTPELLIER, OIEAU, LIMOGES, , 16 P.

ANALYSE DES CONTRAINTES LIEES A LA POTABILISATION SUR LA DEFINITION DES NIVEAUX DE TENEURS MAXIMALES EN SUBSTANCES PRIORITAIRES DANS LES RESSOURCES EN EAU

67/26986

La directive cadre sur l'eau demande, notamment, une réduction du niveau de purification nécessaire à l'obtention d'eau potable. Elle fixe, par ailleurs, comme objectif le retour en 2015 au bon état écologique. Cet article vise à préciser et à discuter l'impact que la production d'eau potable peut avoir sur la fixation des seuils pour certaines substances prioritaires. - © 2005 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, RAPINAT M., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2004, 42-46

Pour public averti

SUBSTANCES PRIORITAIRES DE LA DIRECTIVE CADRE EUROPEENNE SUR L'EAU : DIFFICULTES ANALYTIQUES POUR LA SURVEILLANCE DU MILIEU ET L'APPLICATION DES SEUILS DE QUALITE

67/26985

Directive cadre, nécessité d'harmonisation des analyses pour suivre la qualité des eaux et pouvoir comparer les résultats au niveau européen. Cet article présente les améliorations techniques à réaliser pour la mesure des substances prioritaires (au nombre de 33 plus 132 autres substances toxiques) et le développement d'essais inter-laboratoires (intercomparaison des résultats). - © 2005 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, BECUE A., COQUERY M., LEPOT B., ET AL., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2004, 32-41

Pour public averti

SUBSTANCES PRIORITAIRES DE LA DIRECTIVE CADRE EUROPEENNE : VERS UNE MEILLEURE MAITRISE DES PRELEVEMENTS D'EFFLUENTS

67/26984

Directive cadre, retour d'expérience quant aux prélèvements d'effluents industriels pour l'inventaire national des substances dangereuses. Rappels réglementaires et présentation du Cahier des Charges. Les premiers enseignements sont : nécessité de connaître le process et la situation du réseau d'assainissement, capteurs appropriés, contrôle de leur efficacité dans le temps, matériel de prélèvement à usage unique (prévention de la contamination) ... - © 2005 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, DELATTRE C., GALHAUT S., HUMBEL X., ET AL., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2004, 23-31

Pour public averti

EVALUATION DES RISQUES ECOTOXICOLOGIQUES DES SUBSTANCES CHIMIQUES DANS LES EAUX CONTINENTALES. APPORTS PRATIQUES DES MODELES

67/26983

Stratégie adoptée pour évaluer le risque environnemental lié à un polluant chimique – Caractéristiques des principaux modèles biologiques utilisés pour définir les indices de toxicité (CI50 ou CL50). - © 2005 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, FLAMMARION P., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2004, 17-22

Pour public averti

PROJET DE RAPPORT SUR LA PROPOSITION DE DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL SUR LA PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES CONTRE LA POLLUTION

67/27794

Ce rapport contient une série d'amendements modifiant la proposition de directive européenne du Parlement européen et du Conseil sur les règles de protection des eaux souterraines contre la pollution. La nouvelle proposition détermine des critères pour évaluer l'état chimique des eaux souterraines. La Commission ne propose pas de nouveaux standards qualitatifs qui s'appliqueraient de manière uniforme à toutes les eaux souterraines européennes mais laisse aux États membres le soin de déterminer des valeurs seuil pour les polluants... - © 2005 OIEau

FRE, RAPPORT, KLASS C., COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE, 2004, 38 P.

Pour tout public

SUBSTANCES PRIORITAIRES : LE POINT SUR LEUR UTILISATION ET LEUR RECHERCHE DANS LES REJETS INDUSTRIELS EN FRANCE

67/28550

Etat des lieux et analyses d'effluents industriels aqueux, afin de préciser le niveau de contamination des rejets en France par les substances prioritaires définies dans la Directive 2000/60/CE – Présentation de la méthodologie et des principaux résultats – Conseils pour une meilleur communication sur les risques en direction des PME pour la gestion de leurs déchets. - © 2005 OIEau

FRE, CONFERENCE, BRIGNON J. M., GREAUD L., MORIN A., ET AL., , 2004, 13 P.

Pour public averti

MAITRISE DES POLLUTIONS TOXIQUES : STRATEGIES DE BASSIN ET STRATEGIES LOCALES

67/25200

Maîtrise des pollutions toxiques dans le bassin Rhône-Méditerranée-Corse. Origines, enjeux (économie, vie aquatique). Objectifs du SDAGE et de la Directive Cadre européenne. Stratégies visant l'atteinte des objectifs. Substances prioritaires ; perspectives. Modalités de contamination des toxiques. - © 2004 OIEau

FRE, NOTE TECHNIQUE, PELTE T., VIER E., AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE, 2003, 46 P.

Pour public averti

EVALUATION DE L'ECOTOXICITE DES EFFLUENTS INDUSTRIELS SUR LES MILIEUX AQUATIQUES

67/21937

Présentation et comparaison des différentes méthodes biologiques actuellement utilisées pour la caractérisation de l'écotoxicité du déversement de substances chimiques dans l'environnement aquatique. Les bio-essais, les bio-indicateurs et les bio-marqueurs apportent chacun des informations très différentes de valeur écologique variable. Certaines méthodes permettent de mieux comprendre le mode d'action des contaminants au niveau cellulaire, d'autres au niveau de la population ou de la communauté. Ils concourent tous à la connaissance de la phénologie d'apparition des perturbations. - © 2003 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, THYBAUD E., TRIBUNE DE L'EAU, 2003, 3-9

Pour tout public

REMPHARMAWATER : EVALUATION DES IMPACTS DES MEDICAMENTS SUR L'ENVIRONNEMENT

00/00305

La sélection de substances chimiques pour l'optimisation de réseaux de surveillance de l'environnement est une préoccupation constante des pouvoirs publics. C'est par différentes méthodes de classement qu'on cherche à désigner les substances prioritaires à éliminer, selon plusieurs critères préalablement fixés ... - © 2002 OIEau

FRE, DIVERS, , 2002,

Pour public spécialisé

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES DES OPERATIONS DE PRELEVEMENTS ET D'ANALYSES DES REJETS DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'EAU

67/23522

Recherche de substances dangereuses dans les rejets des installations classées selon la circulaire ministérielle du 4 février 2002. 33 substances prioritaires, liste restreinte des 87 substances. Nécessite d'effectuer des mesures sur le terrain, un échantillonnage moyenne 24 h asservi au débit et faire appel à un laboratoire accrédité pour les prestations analytiques (chimie et écotoxicologie). - © 2003 OIEau

FRE, RAPPORT, INERIS, 2002,

Pour public averti

LES 32 SUBSTANCES PRIORITAIRES : QU'ADMETTRE EN STATION D'EPURATION ?

67/21439

Données bibliographiques concernant la solubilité dans l'eau, la persistance, le potentiel de bioaccumulation et la toxicité des 32 substances prioritaires définies par la directive 2000/60/CEE - Etude expérimentale avec le test Microtox et le test de respirométrie. - © 2002 OIEau

FRE, ACTE DE CONFERENCE, GIRARDOT L., RENNER C., VISO A. C., ET AL., , 2002, 72/1-72/14

Pour public spécialisé

TOWARDS THE ESTABLISHMENT OF A PRIORITY LIST OF SUBSTANCES FOR FURTHER EVALUATION OF THEIR ROLE IN ENDOCRINE DISRUPTION

67/17912

Liste de substances chimiques affectant le système hormonal des êtres humains et des espèces animales. Identification des critères de sélection, quantification de la production et identification des sources et des doses d'exposition de ces produits ont permis d'établir la liste des substances chimiques prioritaires. - © 2001 OIEau

ENG, RAPPORT, GROSHART C., OKKERMAN P. C., BKH CONSULTING ENGINEERS, DELFT, 2000, 30 P.

Pour public averti

DECISION DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL Etablissant LA LISTE DES SUBSTANCES PRIORITAIRES DANS LE DOMAINE DE L'EAU

67/14987

Liste des substances dangereuses pour l'écosystème aquatique et la santé humaine. Classement des substances prioritaires en face des risques relatifs pour l'environnement aquatique et concernant les eaux superficielles, les sédiments et les métaux. Prise en compte des effets écotoxicologiques, de la bioaccumulation et de la toxicité. - © 2000 OIEau

FRE, RAPPORT, COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES, 2000, 31 P.

Pour public averti

INVENTAIRE DES APPORTS DE SUBSTANCES PRIORITAIRES DANS LE RHIN 1996

67/17031

Evolution des substances toxiques dans les eaux du Rhin. Bilan effectué en 1996 et comparaison avec les mesures de 1985 et 1992 pour les métaux lourds Hg, Cd, Cu, Zn, Pb, Cr, Ni ; les micropolluants organiques et les hydrocarbures. Taux de diminution variant de plus de 50% jusqu'à 100%. Evolution par secteur aux Pays-Bas. Tentative d'explication de l'évolution. Nombreux résultats. - © 2001 OIEau

FRE, RAPPORT, LANGENFELD F., MOHAUPT V., VAN DEN ROOVAART J., CIPR, COBLENCE, 1999, 88 P.

Pour public averti

ANALYSE STATISTIQUE DES ESSAIS D'ECOTOXICOLOGIE (PROGRAMME PNETOX)

00/00158

Objectifs : apporter une contribution Française à un travail international (Le choix par l'OCDE d'un paramètre de mesure de la toxicité est important et peut avoir des conséquences considérables sur le contrôle des substances chimiques.) ; Faire reconnaître la position des scientifiques français dans ce domaine (Nous constatons que de nombreuses méthodes proposées avaient en fait déjà été utilisées par des scientifiques en France). - © 2000 OIEau

FRE, DIVERS, ERIC VINDIMIAN, , 1999

Pour public averti

PRIORITY SETTING FOR EXISTING CHEMICALS : EUROPEAN UNION RISK RANKING METHOD

67/12008

Inventaire et classement des produits chimiques en Europe. Dans le cadre législatif de la communauté européenne, les produits chimiques doivent être inventoriés. Description du choix de classement des substances chimiques suivant des critères prioritaires (volume de production, risques potentiels humains et environnementaux). - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, HANSEN B. G., VAN HAELEST A. G., VAN LEEUWEN K., ENVIRON. TOXICOL. CHEM., 1999, 18, N° 4, 772-779

Pour public averti

EVALUATION DE LA DISTRIBUTION DES CONCENTRATIONS DES SUBSTANCES COMPOSANT LES DETERGENTS DANS LES EAUX COURANTES SUPERFICIELLES

67/12650

Contribution des substances entrant dans la composition des détergents ménagers à la dégradation éventuelle de la qualité des eaux : évaluation de la distribution pour deux bassins caractéristiques et pour les substances LAS, AEL et TPP. - © 1999 OIEau

FRE, RAPPORT, COMITE ENVIRON./DETERGENT, 1996, 1996, 150 P.

Pour public averti

EVALUATION DES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT AQUATIQUE DES 14 SUBSTANCES PRIORITAIRES ENTRANT DANS LA COMPOSITION DES LESSIVES

67/18202

Lessives et environnement aquatique. Evaluation de la concentration prévisible dans l'environnement (PEC) et évaluation de la concentration prévisible sans effet (PNEC) pour les substances suivantes : LAS, alcools ethoxylés, polymères acryliques, polymères celluloses, phosphonates, dérivé du stilbène, TAED, phosphates, perborates, zéolites. - © 2001 OIEau

FRE, RAPPORT, THYBAUD E., INERIS, 1995, 250 P.

Pour public averti

LE CADMIUM ET SES COMPOSES

66/89381

Le cadmium et ses composés. Importance des formes dissoutes minérales et organiques. Evaluation de la toxicité pour l'environnement et la santé humaine. Législation canadienne et liste des substances prioritaires. Tableaux des résultats. - © 1999 OIEau

FRE, RAPPORT, ENVIRON. CANADA, OTTAWA, 1994, 1994, 106 P.

Pour public averti

DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL AND CONSUMER CHEMICALS

66/90046

Toxicité des substances chimiques. Environ 1 000 produits sont décrits : effets toxiques, mutagènes, teratogènes ; références des essais ; utilisation de ces substances. - © 1999 OIEau

ENG, REPERTOIRE, BOYKO R., CHEREMISINOFF N. P., KING J. A., MARCEL DEKKER, NEW YORK, 1994, 799 P.

Pour public spécialisé

RECHERCHES CONCERNANT L'ECOTOXICITE AIGUE ET SUBCHRONIQUE DE TROIS SUBSTANCES CHIMIQUES DE REFERENCE (BICHROMATE DE POTASSIUM, CHLORHYDRATE D'ANILINE ET ACIDE TRICHLORACETIQUE)

66/53569

Toxicologie de trois substances chimiques (bichromate de potassium, chlorhydrate d'aniline, acide trichloracétique) sur trois espèces piscicoles (brachydaniorerio, dicentrarchus labrax, salmo gairdneri) : toxicités aiguë (LC50 en 24 heures) et subchronique (enzymologie intestinale et branchiale). Processus expérimentaux décrits. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, NDIAYE P., MARSEILLE, UNIV. AIX-MARSEILLE, 1984, 12/09, 152 P., 106 REF.

Pour public spécialisé

PREVISION DU COMPORTEMENT ET DU DEVENIR DES SUBSTANCES CHIMIQUES DANS DES CONDITIONS SIMULANT L'ENVIRONNEMENT AQUATIQUE : LA TRIFLURALINE

66/53213

La trifluraline : rapport bibliographique sur cet herbicide. Emploi, propriétés physico-chimiques, analyse, toxicité, dégradation et métabolisation, présence dans l'environnement aquatique. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, BUI H.T., VERT LE PETIT, IRCHA, 1983, NOTE INTER. NO 528/82, 57 P., 105 REF., 8 FIG., 10 TABL.

Pour tout public

SENSIBILITE DE DAPHNIA MAGNA AUX SUBSTANCES CHIMIQUES DANS L'EAU : HUIT AGENTS CHIMIOThERAPEUTIQUES, DEUX COLORANTS, NAPHTALENE

66/31991

Sensibilité de daphnia magna aux substances chimiques dans l'eau : huit agents chimiothérapeutiques, deux colorants, naphthalène. Résultats en tableaux. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, H.G. MULLER, J.Y. CRIDER, J. WILHM - BULL. ENVIRON. CONTAM., TOXICOL., 1982, 28, NO 1, 8P

Pour public averti

MODELING THE FATE OF CHEMICALS IN THE AQUATIC ENVIRONMENT

66/44938

Modélisation de l'évolution spatio-temporelle des substances chimiques toxiques (dont pesticides) en milieu aquatique et dans les nappes (actes du colloque de Pellston, USA, 1981). Etat de l'art et études de cas. - © 1999 OIEau

ENG, LIVRE, CAIRNS J., DICKSON K. L., MAKI A.W. - ANN ARBOR SCI./ SEVENOAKS, BUTTERWORTH, 1982, 422 P., 338 REF.

Pour public spécialisé

APPLICAZIONE DELLE DIRETTIVE CEE 79/831 SULLE SOSTANZE CHIMICHE (6A MODIFICA)

66/38754

Substances chimiques : application directive CEE 79/831. Présentation de la directive, rappel des actions internationales OMS, OCDE, CEE. Méthodes d'appréciation des propriétés physico-chimiques, toxiques et écotoxicologiques des substances. Inventaire européen des produits, classification et étiquetage CEE. - © 1999 OIEau

ITA, ARTICLE DE PERIODIQUE, BINETTI R., SAMPAOLO A., ANN. IST. SUPER. SANITA, 1981, 17, NO 5, 360 P., 201 REF.

Pour public averti

TOXICOLOGIE DES SUBSTANCES CHIMIQUES

66/27042

Toxicologie des substances chimiques. Définition des substances toxiques, leur présence et leurs effets directs et indirects sur l'homme et dans l'environnement. Evaluation de l'intensité de l'agression toxique. Raison et objectif d'une intervention gouvernementale. Sujet traité sur les plans scientifique et philosophique. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, SASSEVILLE - EAU QUEBEC, 1978-1979, 11-12, NO 4 ET 1, 291-302 ET 15-21.

Pour public averti

Les références récentes de JuriEaudoc sont consultables sur le Web
<http://eaudoc.oieau.fr>

Ces documents sont disponibles à l'Office International de l'Eau

TEXTES JURIDIQUES

Circulaire du 29 novembre 2005 relative aux contrats de partenariat à l'attention des collectivités territoriales. (JO du 15 décembre)

Décret n° 2005-1541 du 9 décembre 2005 pris pour l'application de l'article L. 213-15 du code de l'environnement et relatif au contrôle de l'assiette de la redevance pour prélèvement d'eau. (JO du 10 décembre 2005)

Décret n° 2005-1426 du 18 novembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil national du littoral. (JO du 19 novembre 2005)

Arrêté du 25 octobre 2005 modifiant l'arrêté du 2 février 1998 relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation. (JO du 19 novembre 2005)

Arrêté du 15 septembre 2005 modifiant l'arrêté du 26 février 2002 relatif aux travaux de maîtrise des pollutions liées aux effluents d'élevage. (JO du 19 novembre 2005)

Décret du 21 octobre 2005 pris pour l'application des articles L. 212-3 à L. 212-7 du code de l'environnement et modifiant le décret n°92-1042 du 24 septembre 1992. (JO du 28 octobre 2005)

QUESTIONS POSÉES AU GOUVERNEMENT

Le paiement mensualisé des redevances d'eau et d'assainissement est-il possible quand le service est exploité en inter-communalité ?

Répondant à une question écrite de Marie-Jo Zimmermann, la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable se prononce sur la possibilité offerte aux collectivités locales d'organiser un prélèvement mensualisé des redevances d'eau, d'assainissement ou d'enlèvement des ordures. (Question écrite de Mme Marie-Jo Zimmermann publiée au JOAN du 26 juillet 2005 / Réponse publiée au JOAN du 6 décembre 2005).

Suite à la sécheresse de 2005, la prime d'irrigation sera-t-elle maintenue ?

Répondant à une question écrite de M. Jacques Bobe, le Ministre de l'Agriculture rappelle brièvement la réglementation applicable à l'octroi et au calcul des primes d'irrigation qui sont versées aux exploitants agricoles. (Question écrite de M. Jacques Bobe publiée au JOAN du 6 juin 2005 / Réponse publiée au JOAN du 6 décembre 2005)

TVA applicable aux travaux de raccordement des immeubles au réseau d'assainissement collectif !

Répondant à une question écrite de Marie-Jo Zimmermann, la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable rappelle les modalités dans lesquelles les travaux d'assainissement collectif réalisés par une commune sont assujettis à la TVA. Les précisions portent particulièrement sur les travaux effectués par la commune pour raccorder les propriétés privées au réseau d'assainissement collectif. (Question écrite de Mme Marie-Jo Zimmermann publiée au JOAN du 19 avril 2005 / Réponse publiée au JOAN du 6 décembre 2005).

Pollution de l'eau par les résidus de médicaments !

Interrogée par Jean-Claude Guibal sur la présence de résidus de médicaments dans les eaux en France, la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable fait un point sur les recherches et études menées sur cette question. Elle insiste en particulier sur le projet ENIMED qui a pour but d'identifier et de quantifier les résidus des médicaments dans les effluents de stations d'épuration et d'évaluer les effets potentiels de ces substances. (Question écrite de M. Jean-Claude Guibal publiée au JOAN du 19 juillet 2005 / Réponse publiée au JOAN du 15 novembre 2005)

Odeurs d'épuration : l'urbanisme peut-il venir au secours des riverains ?

Répondant à une question écrite de Marie-Jo Zimmermann, la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable se prononce sur l'opportunité de délimiter une zone non constructible autour des stations d'épuration ou des bassins de lagunage pour protéger la population des nuisances olfactives générées par ces ouvrages. (Question écrite de Mme Marie-Jo Zimmermann publiée au JOAN du 21 juin 2005 / Réponse publiée au JOAN du 15 novembre 2005)



Le Ministère de l'Écologie
et du Développement Durable
(Direction de l'Eau)



Les 6 Agences de l'Eau



Le Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation
de la Pêche et des Affaires Rurales



La Région Limousin



Le Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale
(Direction Générale de la Santé)



Le Réseau International
des Organismes de Bassin
(Aquadoc-Inter - RIOB)

NOS PARTENAIRES

Les services d'information pour nos abonnés

Trois forfaits disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche.

119,60 € TTC
100,00 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les **grands comptes**, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- ⊕ La presse en ligne avec Information Eaux électronique (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire.

251,16 € TTC
210,00 € HT

EAUDOC Premier

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- ⊕ La presse en ligne avec Information Eaux électronique (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,

- ⊕ Information Eaux en version papier sur votre bureau (11 n°/an)
- ⊕ les dernières références bibliographiques de nos bases en ligne,
- ⊕ La construction de votre **veille automatique personnalisée** (2 requêtes)

454,48 € TTC
380,00 € HT

Abonnez-vous !

<http://eaudoc.oieau.fr>

AQU@VEILLE

L'actualité du monde de l'eau en direct sur votre messagerie
150 € HT / an

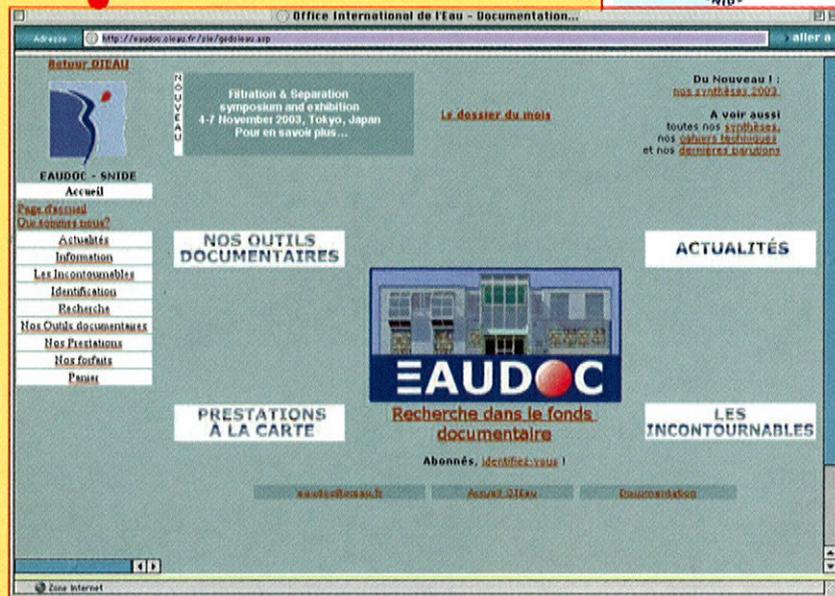
aquaveille@oieau.fr



www.oieau.org

Le Monde de l'Eau sur Internet

Office
International
de l'Eau



<http://www.oieau.org>

**Les 386 Stages 2006
du Centre National
de Formation
aux Métiers de l'Eau**

Les 230.000 références
bibliographiques de EAUDOC
à rechercher
et commander en ligne.



<http://www.oieau.org>

3.000.000 visiteurs en un an !



Office International de l'Eau

Direction de l'Information, de la Documentation et des Données sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex

Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48

E-mail : eaudoc@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>